



Envoyé en préfecture le 05/06/2023  
Reçu en préfecture le 05/06/2023  
Publié le  
ID : 077-217704949-20230525-DELIB2023\_035-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 17/05/2023	Le vingt-cinq mai deux mille vingt trois à 20 h 30,
Date d'affichage 17/05/2023	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23  Présents.....19  Votants.....21	<p><b>Etaient présents(es) :</b> Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Sébastien DERREUMAUX, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Gerty EMBOULÉ, Elisabeth FRONTIN, Pascale PALARD, formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b> Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN, Nicolas POUZET à Daniel DESSOGNE</p> <p><b>Absent(s) :</b> Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN.</p>
Réf : 2023-035  Objet : <b>Subvention au club Pénéla</b>  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 1 <sup>er</sup> juin 2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 1 <sup>er</sup> juin 2023.  Le Maire,  A. MOMON	<b>Secrétaire de séance :</b> Régine BRIOIS-BRAUN

Réf : 2023-035- **Subvention au club Pénéla**

Entendu Olivier BEUDAERT, conseiller délégué à la vie associative,

- **Inform**er qu'une demande de subvention a été faite de l'association Pénéla pour un montant de 500 €
- **Proposer** de verser au Club Pénéla une subvention de 500 €, qui sera retirée de l'enveloppe « divers », votée lors du budget 2023.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.**

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 1<sup>er</sup> juin 2023

 Le Maire,  
A. MOMON

Secrétaire de séance : Régine BRIOIS-BRAUN